

RÉPUBLIQUE AUTONOME DE LA SOURCE

La Source ayant décidé de se constituer en république autonome, vous êtes invitées à participer aux élections des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat Source.

* * *

Pour une Source toujours plus digne de sa mission, choisissez la

LISTE N° 1.

Notre programme :

Elever le niveau de la profession d'infirmière par

- une sélection plus poussée des candidates
- une meilleure formation scolaire de base
- une discipline juste, mais stricte
- la création d'une commission consultative d'élèves pour débattre les problèmes touchant à l'école.

Les élèves viennent à La Source pour apprendre une belle profession. Offrons-leur un cadre favorable et digne.

* * *

Pour les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, le parti du progrès et de l'équilibre vous invite à préférer la

LISTE N° 2.

Nous voulons :

Améliorer les conditions d'étude et de vie des infirmières par

- une sélection nuancée des candidates
- une aide aux candidates n'ayant pas la scolarité nécessaire
- 3 ans d'études avec possibilité de se perfectionner par la suite
- une discipline souple
- la nomination de déléguées des élèves dans la commission d'étude.

Sans renier ses traditions, La Source doit être résolument moderne.

* * *

Pour transformer l'institution et instituer la contestation permanente, une seule possibilité, la

LISTE N° 3.

Préparons des infirmières responsables par

- la gestion de l'Ecole par les élèves et les professeurs



- la sélection des candidates par une commission d'élèves de 3^e année
- la participation des élèves à la préparation des programmes
- le contrôle des examens par les élèves
- l'autodiscipline par les élèves.

Les élèves sont la raison d'être de la maison : à elles les responsabilités.

* * *

Suivent des listes de candidats (aux noms fictifs, bien sûr, représentant des professions diverses) aux élections du Grand Conseil Source (10 membres) et du Conseil d'Etat (3 membres).

Et quoi ? Source = Sorbonne ? En ce matin du 12 juin, on peut se poser la question.

La volée automne 67, à la veille de partir en stage, se jette dans la mêlée électorale. A quelques exceptions près, la liste N° 1 est superbement ignorée. Mais les échanges de vue entre les partisans des programmes 2 et 3 sont très vifs.

Deux arguments chocs cristallisent les positions :

Pro 2-anti 3 : « Méfiez-vous : liste 3, des belles paroles, mais ils seront incapables de réaliser leur programme ! »

Pro 3-anti 2 : « Liste 2, c'est ce qu'on a maintenant ! Il faut voter 3 pour avancer. »

Résultats :

Conseil d'Etat Source, élu selon le système majoritaire : ballottage général au 1^{er} tour ; au 2^e tour : 2 sièges pour le parti 2, 1 siège pour le parti 3, mais les écarts sont minimes pour le 3^e siège.

Grand Conseil Source, élu selon le système de la représentation proportionnelle : grâce à un quorum de 3 %, le parti 1 enlève d'extrême justesse 1 siège, le parti 2 gagne 5 sièges et le parti 3, 4 sièges.

Sur 10 députés élus : 8 hommes pour 2 femmes ! (une infirmière-chef et 1 élève).

L'élection la plus brillante : celle du pasteur, sur la liste 2.

Sagesse ou embourgeoisement précoce ? La révolution n'est pas pour aujourd'hui.

* * *

N'oublions pas d'ajouter qu'il s'agissait là d'un exercice pratique d'élections, dans le cadre d'un nouveau cours d'instruction civique. Mais, figurez-vous que le jour précédent, la Commission d'études se

penchait elle aussi sur le problème de la participation plus officielle et plus active des élèves à leur programme de formation. Devant la nécessité constante de remettre en question la forme de l'enseignement, et son contenu (tant pratique que théorique, aux cours et dans le travail), la Commission d'études pensait judicieux de faire avec les élèves une évaluation des études à La Source, non pas en dernière minute, après les examens de diplôme, comme cela s'est fait jusqu'à présent, mais systématiquement, à des époques variées et fixées selon des schémas à étudier.

Il nous semble ainsi non seulement répondre à un besoin actuel, mais aussi englober les élèves dans la responsabilité de leur formation, une telle coopération étant certainement d'un apport positif.